

25-11-2019 Province de Québec - Municipalité de Saint-Cléophas

À une séance spéciale tenue le 25 novembre 2019, à 19h00, au 356, Principale, à laquelle séance sont présents:

Maire: Monsieur Jean-Paul Bélanger
Siège #3: Monsieur Roland St-Pierre
Siège #4: Madame Micheline Morin
Siège #5: Monsieur Normand St-Laurent
Siège #6: Monsieur Réjean Hudon

Absents: Siège #1: Monsieur Réjean St-Laurent
Siège #2: Monsieur Richard Fournier

Tous formant quorum sous la présidence du maire Jean-Paul Bélanger. Mme Katie St-Pierre, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Monsieur le maire déclare la séance ouverte par la lecture de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Soumission – mur de béton – dossier Biomasse
4. Questions de l'assemblée
5. Levée de la réunion

211-19

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par Normand St-Laurent et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

212-19

Soumission – mur de béton – dossier Biomasse

Considérant que l'appel d'offres sur invitation relatif à la construction de la réserve en biomasse forestière a été lancée et que les soumissions ont été déposées au conseil le 25 novembre 2019;

Considérant qu'après l'analyse des 2 soumissions faite par Gestion PMI, celles-ci sont conforme;

Considérant que les soumissions sont détaillées comme suit:

- P.J.T. Constructions inc, 12 119.00\$ plus taxes;
- Construction Nouvel Horizon inc. 16 000.00\$ plus taxes.

Par conséquent, il est proposé par Roland St-Pierre et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte la soumission P.J.T. Constructions inc. au montant de 12 199.00\$.

213-19

Levée de la réunion

Proposé par Réjean Hudon et résolu par le conseil municipal que la séance soit levée à dix-neuf heures quinze minutes (19h15).

Jean-Paul Bélanger
Maire

Katie St-Pierre
Directrice générale et sec.-très